VERVIERS

L'ancien couvent rasé pour une maison d'accueil pour personnes handicapées ?

Une demande de permis a été déposée pour construire une maison d'accueil spécialisée à la place de l'ancien Centre Maximilien Kolbe, jadis couvent des capucins.

● Franck DESTREBECQ

Éd/A Philippe Labeye

Le nouveau propriétaire veut démolir l'ancien Centre Maximilien Kolbe pour mener à bien son projet.

Construit pour partie à la fin du XIXe siècle dans la rue du Prince et en bord de Vesdre, dans le quartier de Prés-Javais, l'ancien couvent des capucins est inoccupé depuis un an et demi. Depuis la fermeture du Centre Maximilien Kolbe, qui est voué à renaître dans un nouveau bâtiment à côté de la salle du Carrefour (rue Saint-Remacle).

L'ASBL Décanale de Verviers (soit le doyenné de Verviers), à qui les capucins avaient légué leur ancien couvent en 1988, l'a alors vendu à un promoteur verviétois, en vue d'une réaffectation en appartements. Mais celui-ci l'a revendu à un autre promoteur. Et la SPRL Mélotte Group, d'Embourg (Chaudfontaine), a un tout autre projet, pour lequel elle a déposé une demande de permis d'urbanisme auprès du fonctionnaire délégué de la Région wallonne.

Il s'agit de la construction d'une maison d'accueil spécialisée, avec deux bâtiments et une capacité de 20 résidents, des personnes handicapées, *« qui souffrent de différentes pathologies et sont âgées de plus de 18 ans »*, indique François Mélotte, le responsable de la société promotrice.

« Nous sommes spécialisés dans la promotion immobilière résidentielle mais nous faisons aussi du développement immobilier à caractère social », précise-t-il. C'est ainsi que sa société a récemment construit une maison d'accueil spécialisée similaire, à Filot, village de la commune de Hamoir, laquelle est gérée par un opérateur spécialisé dans l'hébergement résidentiel et les soins aux personnes souffrant d'un handicap.

Pour son projet à Verviers, *« nous sommes en discussions avec deux opérateurs distincts »*, affirme François Mélotte.

Impossible de dire quand cette maison d'accueil spécialisée pourrait être opérationnelle, *« avec la création de 20 emplois à temps plein »*. Si François Mélotte espère que ce soit *« le plus vite possible »*, il convient au préalable d'obtenir le permis d'urbanisme. Avec l'autorisation de démolir les deux bâtiments existants, disposés à angle droit vers un vaste jardin et la Vesdre. *« Une réaffectation de la partie ancienne du couvent et de la partie plus contemporaine serait trop compliquée, en termes de normes à respecter (accessibilité aux personnes à mobilité réduite, etc.), ces bâtiments n'ont pas de caractère architectural particulier et nous ne touchons pas à la chapelle du couvent, qui ne nous appartient pas »*, souligne le promoteur. ■

VERVIERS

La rue Thier Mère-Dieu en cul-de-sac

Nouvelle phase de travaux dans le quartier de l'hôtel de ville : la rue Thier Mère-Dieu va être refaite en deux tronçons.

Éda Philippe Labeye

La rue Thier Mère-Dieu sera bloquée en plusieurs phases.

À partir de ce vendredi, il est prévu que la rue Thier Mère-Dieu soit « mise » en cul-de-sac. Après le remplacement des canalisations de gaz, déjà réalisé, au tour cette fois de celles d'eau et d'électricité. Comme les conduites d'eau se situent en sous-sol au milieu de la chaussée, cela nécessite la fermeture de la voirie. Mais en deux tronçons, afin de ne pas bloquer toute la rue. Le chantier portera d'abord sur le bas (vers la rue Sécheval). Le haut de la rue, en venant de l'hôtel de ville, sera placé à double sens de circulation afin de maintenir un accès au parking « hôtel de ville » (à l'arrière de la Lainière) le plus longtemps possible. Une déviation vers la rue Sécheval (où se trouve l'institut Sainte-Claire) sera mise en place via Crapaurue, rue Ortmans-Hauzeur, rue des Raines, etc.

Puis le chantier portera sur le haut de la rue, qui sera alors bloqué à son tour.

Toutes les canalisations devraient être remplacées d'ici le 28 février. *« On pourra alors entamer la réfection de la chaussée et des trottoirs, ce qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année, là aussi en plusieurs phases »*, indique l'échevin des Travaux, Maxime Degey (MR). ■ **Fr. D.**